CTSD du 3 septembre 2018

Monsieur l'Inspecteur l'Académie,

Mesdames, Messieurs, les membres de ce CTSD,

Nous souhaitons tout d'abord une excellente rentrée aux membres de ce comité ainsi qu'à l'ensemble des personnels de la Direction Académique.

Nous saluons aussi Monsieur Bourne-Branchu appelé à d'autres fonctions. Nous le remercions pour le travail et l'investissement portés mais également pour la qualité de nos échanges lors des instances ou en dehors, et qui font la richesse d'un dialogue social.

Nous rappellerons justement notre attachement au dialogue social ainsi qu'au respect des personnes et des personnels, inhérent, pour nous, à l'essence même d'une démocratie sociale.

Pour ce premier comité technique, nous ne pouvons nous faire que les porte-voix de nos collègues qui ont des raisons d'être dans l'inquiétude, la lassitude et la tension.

Quinze mois de discours ministériels qui agissent dans la rupture et la précipitation, alors que le ministre prônait continuité, qui font encore de l'école un totem politique alors que notre institution a besoin de sérénité. Faire et défaire, faire et vite, sont des permanences de cette politique que nous aurons l'occasion d'aborder au cours des prochains mois.

Nous préférons à cette heure décliner pour notre département 4 axes qui seront pour nous au cœur de cette année :

- 1er axe : la réorganisation territoriale qui sera l'objet de réflexion, du moins nous l'espérons. Quelles sont les conséquences pour notre département, sa direction académique ses établissements et ses écoles ?
- 2e axe : la scolarisation des élèves en situation de handicap. Avec la fin des contrats aidés, les vases communicants auraient dû permettre de financer sans difficulté les AESH. Et pourtant l'accompagnement reste à repenser, et les personnels à être confortés. Le dernier rapport des Inspections Générales des ministères des solidarités et de la santé, et de l'éducation nationale, pointe les AESH peu formés, sur des fonctions peu attractives et insuffisamment rémunérées.
- Le 3e axe concerne l'Ecole rurale et son avenir. L'an dernier, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous avez posé les jalons d'une réflexion large avec les personnels, les utilisateurs, et les autorités de tutelle de l'école. Nous souhaitons que cette réflexion perdure en toute transparence et dans la confiance. Nous souhaitons protéger et adapter cette école qui ne peut pas être traitée avec les mêmes règles que le reste du département.

  Depuis 4 Inspecteurs d'Académie, au moins, nous défendons cette coloration rurale partielle de notre département. Le Pas de Calais n'est pas qu'un chapelet de villes petites et moyennes, assises sur le littoral ou une histoire minière.
- 4e et dernier axe : la direction d'école et l'évaluation. Sur la direction d'école, nous attendrons l'ouverture de l'agenda social après avoir enfin réussi à faire inscrire ce dossier à l'ordre du jour. Mais quelle perspective pour les directrices et directeurs au sein de notre département avec son nombre conséquent de RPI, de petites et de moyennes structures. Pour l'Unsa-Education, une réflexion sur la direction d'école ne doit pas se traduire ensuite par la destruction d'un réseau rural de proximité et de qualité.

Quelques mots sur l'évaluation… Le ministre a doublé ses dernières recommandations pédagogiques avec une évaluation qui redeviendrait la solution miracle pour que notre système éducatif ne soit plus pointé du doigt par PISA et autres. On évalue, on constate, on remédie. « Y'a qu'à, faut que… » Si cela était aussi simple… Qui plus est cette évaluation qui se dessine comme étant une photographie des acquis en français et en mathématiques engendrera des exercices scolaires qui répondront à des tests standardisés. De la façon dont nous concevons l'école d'aujourd'hui résultera la société que nous voulons demain.

Voulons-nous des individus standardisés, ayant accepté dès l'enfance la compétition, la concurrence, des résultats « profitables » ?

On pourra trouver mon discours quelque peu caricatural. Mais ces pratiques pédagogiques doublés du culte de l'évaluation n'étoufferont-elles pas la curiosité et la motivation ? En particulier pour les élèves les plus fragiles et les moins scolaires ? Enseigner est un acte complexe qui travaille sur de l'humain. A ce titre, des préconisations nationales normées peuvent être des repères, des repères utiles mais seulement pour étayer un travail collectif de conception, d'accompagnement et d'émancipation. Pourquoi n'évaluerions-nous pas des formations aux pédagogies coopératives qui permettent cette émancipation ? Nous insistons sur ce mot : émancipation. L'Unsa-Education, fédération promotrice de la laïcité souhaiterait que le pouvoir politique porte un message clair et fort sur la laïcité alors que le Président, qui ne s'est toujours pas exprimé sur ce principe constitutionnel, s'est jusqu'ici surtout employé à rassurer une religion.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous aurions un souhait à formuler. Il est tentant de reprendre, dans le cadre d'une politique nationale, les éléments de langage qui forment la chrysalide du discours ministériel. Aussi, nous souhaiterions, au plan départemental, éviter l'écueil du « savoir lire, écrire, compter » comme nouvelle formule incantatoire et recette miracle d'une école qui semble s'empoussiérer. Nous préférerions que nos enfants, nos élèves, n'attendent pas d'être adultes pour réfléchir, comprendre, inventer et découvrir. C'est même comme cela qu'ils apprennent et se construisent.

Je terminerai par la carte scolaire. En rappelant qu'à cette période de l'année scolaire, fermer une classe, avec l'impact sur une organisation déjà programmée, avec l'impact sur le collègue concerné serait très regrettable. L'Unsa-Education ne pourrait être qu'en désaccord.